

Les crédits

autre gouvernement canadien. En fait, nous avons toujours reconnu que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer si nous voulons atteindre nos objectifs en matière d'emploi.

Pour nous aider à atteindre ces objectifs, nous nous sommes assuré le concours des provinces, du secteur privé, des employeurs et des travailleurs qui participent tous à nos programmes généraux de formation. Ce partenariat sur le plan de la formation de la main-d'oeuvre fait partie intégrante de notre stratégie globale de création d'emplois.

Ce faisant, nous nous sommes débarrassés d'un seul coup des programmes à court terme de création d'emplois improductifs, ce qui était la méthode traditionnelle de créer des emplois. Au lieu de cela, nous avons adopté une nouvelle stratégie à long terme, qui vise à réduire le chômage et à régler le problème des bouleversements de la main-d'oeuvre tout en cherchant à garantir la stabilité de durée. On a prouvé que cette stratégie pouvait s'adapter aux traditions locales. En réalité, nos programmes de formation sont spécialement conçus pour créer des emplois permanents qui sont recherchés actuellement et qui le seront à l'avenir.

Je le répète, je suis fier de voir que le gouvernement fédéral a toujours joué un rôle prédominant dans ce domaine, il a toujours aidé les Canadiens à se préparer pour le marché du travail des années 1990. Je suis prêt à énumérer toutes les mesures qu'a prises notre gouvernement pour ce faire.

Au mois de septembre 1985, après avoir longuement consulté les provinces, le secteur privé et la main-d'oeuvre, nous avons lancé le Programme de la planification de l'emploi. Depuis, ce programme a aidé, chaque année, plus de 400 000 travailleurs à acquérir les compétences dont ils auront besoin pour occuper les emplois de demain. À l'encontre des programmes précédents, la Planification de l'emploi est un programme décentralisé et dirigé par des gens qui comprennent les conditions locales et qui peuvent présenter les solutions les plus appropriées dans les circonstances. Il met l'accent sur la collaboration avec le secteur privé, à l'échelle locale. Il offre à la fois des outils et des programmes, et aborde le marché du travail dans un esprit unique et de façon intégrée.

Parmi ces programmes, mentionnons les programmes d'acquisition de compétences, d'intégration professionnelle, de développement de l'emploi, le Programme relatif aux pénuries de main-d'oeuvre, le programme Développement des collectivités et le Programme d'aide à l'innovation. Tous ces programmes peuvent être combi-

nés et associés au gré des idées afin d'en tirer la meilleure formation possible selon les conditions précises de l'endroit. Par-dessus tout, le programme Planification de l'emploi s'est révélé très efficace pour venir en aide à ceux qui sont à l'écart de la population active et qui sont particulièrement dans le besoin. C'est pourquoi je peux garantir à mes collègues que le travail se poursuivra dans le cadre de la Planification de l'emploi.

• (1640)

Nous nous éloignons de plus en plus des programmes de soutien passifs, pour adopter résolument l'acquisition de compétences et la formation professionnelle connexe. Le projet de loi C-21, qui traîne maintenant au Sénat, est une partie importante de ce processus dynamique de création d'emplois. Il fait partie de notre stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, qui permettra de mettre à jour le programme Planification de l'emploi pour les années 1990.

Cette stratégie s'appuie sur le succès de la Planification de l'emploi et accorde une valeur prédominante à l'acquisition de compétences et à la formation à l'emploi. J'aimerais rappeler aux députés que la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre n'a pas vu le jour par hasard. Elle n'est pas apparue spontanément pour combler un vide. Elle fait partie d'un plan soigneusement étudié.

Pendant la campagne électorale de 1988, nous avons promis d'offrir aux Canadiens les programmes de formation les mieux adaptés au marché de la main-d'oeuvre. Nous nous sommes engagés à former une main-d'oeuvre solide, adaptable et efficace. La Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre est l'accomplissement de cette promesse. C'est une formule complète de grande envergure qui vise à rendre la main-d'oeuvre canadienne plus fonctionnelle. Elle renferme des mesures conçues spécifiquement pour aider les localités aux prises avec des difficultés économiques.

On a ainsi accordé une aide accrue au programme Développement des collectivités et au Service d'aide à l'adaptation de l'industrie dans le cadre de la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre. Le financement du programme Développement des collectivités passera à 198 millions de dollars dans le budget de 1990-1991, une augmentation de 50 millions, et on doublera les fonds du Services d'aide à l'adaptation de l'industrie qui passeront de 15 à 30 millions de dollars.

Nous avons lancé une nouvelle initiative de développement régional pour combattre les problèmes d'emploi qui persistent dans certaines régions. La création de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et